



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Diplôme national supérieur d'arts plastiques

École nationale supérieure des beaux-arts de
Paris

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 24/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christelle KIRCHSTETTER, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) de Paris est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Plus que bicentenaire, située au cœur de Paris, héritière d'une des traditions les plus prestigieuses dont elle a gardé la forme classique d'enseignement par atelier, l'école est un « écrin ». Établie dans un bâtiment patrimonial, elle est également un lieu d'exposition de collections prestigieuses anciennes ou d'art contemporain, un lieu d'édition, un espace doté d'une bibliothèque très remarquable à laquelle est associé un fond documentaire en art contemporain.

Depuis 2014, l'Ensba est membre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de recherche Paris Sciences & Lettres (PSL).

Son offre de formation comporte :

- une classe préparatoire Via Ferrata dont l'objectif est de préparer des élèves issus de la diversité sociale, géographique et culturelle aux examens et concours d'entrée dans les établissements supérieurs d'enseignement artistique en France et à l'étranger,
- deux cycles d'études supérieures, respectivement d'une durée de trois et deux ans, validés par le diplôme national d'art et le diplôme national supérieur d'arts plastiques (DNSAP), objet de la présente évaluation,
- un programme doctoral porté par PSL, SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche) qui réunit, outre l'Ensba, l'École nationale supérieure des arts décoratifs (Ensad), l'École nationale supérieure de l'image et du son (Fémis), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (Cnsmdp), le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (Cnsad) et l'École normale supérieure (Ens).
- un post-diplôme « Art, Recherche, Pratique » (ARP) La Seine visant à permettre à des titulaires d'un master, d'un diplôme national supérieur d'arts plastiques (DNSAP) ou d'un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) de développer un projet artistique pendant 18 mois.
- un programme de formation d'artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS), post DNSAP, qui vise l'acquisition de compétences dans le domaine de l'intervention scolaire et de la conduite de projets dans un cadre scolaire.

En 2018, l'école a accueilli 307 étudiants en 1^{er} cycle et 294 en 2^{ème} cycle.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation embrasse un très large champ de domaines artistiques, des disciplines classiques comme le dessin, la sculpture, la peinture, la gravure, etc., des formes comme la bande dessinée ou la danse, et des pratiques à la croisée des champs disciplinaires comme le film, l'édition ou la performance. Les propositions sont diversifiées et les étudiants opèrent des choix assurant que leurs parcours seront singuliers, répondant ainsi à l'orientation de l'école qui valorise leur autonomie.

L'enseignement se réalise en atelier. C'est au sein des ateliers que s'expérimente, se développe, se construit la singularité des propositions artistiques des étudiants sous la tutelle de chefs d'atelier, artistes de renommée internationale.

Le parcours de formation s'appuie également sur des enseignements théoriques (histoire de l'art, esthétique, histoire de la littérature) et comprend un développement scientifique et culturel (colloque, éditions, présentations culturelles, etc.).

ANALYSE

Finalité

La formation de 2^{ème} cycle vise à former les étudiants « à la carrière artistique dans le domaine des arts plastiques ». L'école se positionne comme une école de la création. L'architecture pédagogique est fondée sur la pratique de l'atelier, la théorie et les apprentissages techniques.

L'Ensba se présente clairement dans le champ de la pratique professionnelle comme un laboratoire et un conservatoire. Elle est attentive au développement des savoir-faire qui s'enseignent dans les ateliers ou les pôles. Le champ des propositions est vaste entre propositions expérimentales et techniques traditionnelles. La relation entre le développement de ces savoir-faire techniques et les ateliers est organique et fluide. L'enseignement de la théorie est de très haut niveau.

Afin de former les étudiants à devenir « artiste plasticien », le dossier d'autoévaluation souligne la difficulté de définir les critères de l'excellence qui pourraient s'y rapporter. Il pourrait être pertinent d'identifier les compétences attendues et nécessaires pour atteindre cette excellence, vraisemblablement une approche par compétences serait susceptible de dépasser cette difficulté.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) renseigne de manière détaillée les compétences générales attendues (maîtrise des techniques de création et celles de l'accrochage), les connaissances théoriques et historiques du domaine, les connaissances juridiques et économiques permettant la professionnalisation ainsi que des compétences pédagogiques de transmission. Ce sont ces mêmes compétences que l'on retrouve dans le supplément au diplôme sans que ne soient adjointes les compétences spécifiques acquises dans les ateliers qui mériteraient d'y être mentionnées.

L'année qui suit l'obtention du DNSAP, et sur base de l'avis favorable d'une commission d'enseignants, les diplômés peuvent s'inscrire à un post-diplôme. Il permet l'accompagnement d'un projet de recherche ou d'un projet professionnel (programme ARP La Seine). Les titulaires du DNSAP peuvent également engager un 3^{ème} cycle de recherche au sein du programme doctoral SACRe. En 2018, 15 diplômés ont suivi le programme ARP LA Seine et 9 étudiants étaient inscrits en doctorat.

Le programme AIMS offre un développement intéressant pour les diplômés intéressés par l'enseignement et la didactique. Quatre diplômés ont intégré ce projet en 2018-2019.

Positionnement de la formation

Le dossier d'autoévaluation est centré sur l'organisation interne de la formation, et est par contre peu prolixe sur le positionnement local ou national de l'Ensba. Au niveau local, il est précisé que l'école est membre de la ComUE PSL, quelques collaborations académiques sont présentées avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais. Il est en outre spécifié que l'accès à des enseignements théoriques est ouvert à des étudiants en provenance d'autres établissements. Étonnamment, l'intégration des étudiants d'autres écoles d'art titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle est encadré par un dispositif qui consiste à les écarter d'un accès direct au niveau du 2^{ème} cycle et à les rétrograder d'une année par rapport à leurs études antérieures.

Au niveau national, les collaborations, synergies ou partenariats académiques sont peu nombreux. L'école fait état du fait qu'elle est membre de l'association nationale des écoles supérieures d'art et design (ANdÉA). Le dossier ne communique pas d'informations sur le positionnement que l'école occupe dans ce cadre, pas davantage sur ce qu'elle souhaite entreprendre.

L'ouverture à l'international est clairement plus stratégique. En effet, l'Ensba atteste d'une longue pratique des échanges et collaborations internationales. Elle a construit un réseau de partenaires étendu (28 des partenaires sont européens et 36 sont situés en dehors de l'Europe) avec lesquels elle partage des coopérations de différents types : mobilité étudiante, mobilité enseignante, voyages, *field work*, développement de projets pédagogiques conjoints ponctuels ou récurrents (*workshop*, diplômes) et développement de coopération institutionnelle. Outre les workshops ou les partenariats pédagogiques, les coopérations prennent aussi d'autres formes comme des voyages d'études ou encore des invitations d'enseignants étrangers. L'ouverture à l'international est déterminante dans le positionnement de l'école. Les écoles partenaires sont remarquables, les projets sont diversifiés. Étant donné la taille de l'établissement, à la fois sa dotation financière, le nombre d'étudiants, le nombre de diplômés et le nombre d'enseignants, le réseau de partenaires certes étoffé pourrait encore être développé. Le supplément au diplôme sera prochainement disponible en anglais, ce qui va dans le sens d'un accompagnement à l'international.

La mobilité étudiante entrante et sortante concerne plus de 50% des étudiants. Depuis 2016, 32 étudiants ont effectué un stage à l'étranger. Les mobilités sont soutenues financièrement par le programme Erasmus

et en supplément les étudiants bénéficient d'un système de bourses largement financées sur les fonds propres de l'école. Des financements émergeant du dispositif Aide à la mobilité internationale des étudiants (AMIE) de la région Île-de-France soutiennent les étudiants en difficulté.

L'Ensba a engagé une évaluation de ses coopérations internationales qui s'achèvera en 2020. Elle atteste ainsi de la volonté de mettre en place un dispositif qui lui permette de définir ses choix en matière de collaboration et de mobilité (étudiante ou enseignante). Curieusement, l'école n'accueille au sein de ses cursus que 15% d'étudiants étrangers, ce qui reste extrêmement faible au regard de sa notoriété. Cette situation mériterait d'être précisément interrogée, l'attractivité de l'école est certainement un levier sur lequel il est possible d'agir. L'accueil plus important d'étudiants étrangers offrirait d'avantage de diversité au sein des communautés des ateliers et augmenterait le réseau des lieux d'accueil pour les étudiants français.

La dimension de recherche est principalement décrite comme articulée à l'école doctorale de rattachement (École doctorale (ED 540) transdisciplinaire Lettres/Sciences) et au laboratoire de rattachement (Équipe d'accueil (EA 7410) – Sciences, Arts, Création, Recherche) de PSL. Le programme de recherche SACRe a pour objectif la mise en place de nouveaux projets associant création et recherche et réunit des acteurs de champs artistiques et théoriques divers (artistes (créateurs et interprètes) et théoriciens en sciences exactes, humaines et sociales). Sur les deux dernières années, au sein du programme spécifique à l'Ensba (ARP), trois séminaires ont été organisés autour des axes « Raconter/Montrer », « Développer/Montrer » et « Usage et exposition du document ». La recherche est très bien structurée dans son articulation au doctorat SACRe, le maillage avec l'Ensba est très cohérent.

Dans la formation, le lien entre enseignement et recherche semble porté en majorité par des enseignants et intervenants provenant du champ académique. Si l'exigence théorique semble élevée et répondre à des normes académiques, on pourrait questionner cet enseignement qui accompagne aussi les étudiants dans la rédaction de la soutenance de leur mémoire. Il pourrait être davantage porté par des acteurs du monde professionnel. L'approche académique est bien entendu nécessaire et surtout de niveau élevé à l'Ensba. Toutefois, dans le contexte d'études de haute qualité préparant les étudiants à des professions de création, il pourrait être opportun d'envisager un rééquilibrage de la représentation des pairs dans l'accompagnement théorique des étudiants par un engagement plus important des acteurs, auteurs et critiques du monde de l'art contemporain.

L'école entretient deux types de partenariats professionnels : institutionnels et privés. Une présentation de partenariats institutionnels d'excellence accompagne le dossier d'autoévaluation : Fonderie Coubertin, Centre national de la danse, Laboratoire matière espace du musée du Louvre (visant les enseignements techniques) Château de Fontainebleau (festival avec participation des étudiants), Université Paris 8 en collaboration avec le Pôle impression multiple, etc. Ces partenariats sont régionaux, ponctuels et parfois récurrents, ils répondent à des objectifs généraux très divers allant de la présentation des travaux des étudiants, à des situations d'apprentissage technique, des *workshops*, etc.

Dans le cadre de partenariats privés, la fondation Neuflyze OBC et la Fondation François Sommers ont permis une collaboration avec le domaine de Belval, la problématique mise en avant est liée à la question des usages et de la représentation de la nature. Par ailleurs, les projets pédagogiques des ateliers voient une série de leurs projets soutenus par le Pôle mécénat (partenariat pour le *Global art project* pour 15 étudiants), la Fondation Stavros Niarchos pour la sculpture (matière espace et musée du Louvre), la société Colart France pour la peinture. Des prix, des dotations individuelles et collectives, des appels à projet artistique viennent étayer cette série de partenariats et soutenir la pratique de création des étudiants en les confrontant à des situations précises. Cependant en comparaison de la structuration de la recherche très cohérente, la stratégie qui préside au développement des partenariats socio-économiques et culturels pourrait être précisée.

Organisation pédagogique de la formation

Le déroulé du cursus se réalise sur deux années, il est réparti en quatre semestres. Les enseignements ainsi que les évaluations sont semestrialisés. Les unités d'enseignement (UE) précisent les objectifs, les contenus, les méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation des enseignements et d'attribution des crédits. Un semestre est dédié à la mobilité à l'étranger ou au stage, la pondération de cette UE dans le parcours de l'étudiant est conséquente (un tiers des crédits). La pratique artistique occupe une part très importante du temps de travail de l'étudiant, il va croissant, de 30% au 1^{er} semestre jusqu'à 80% lors du dernier semestre. Cette pratique est accompagnée d'un encadrement important. La part réservée aux enseignements théoriques est répartie de manière équilibrée entre les UE Séminaire de recherche des trois premiers semestres.

L'Ensba a conservé la forme classique d'enseignement en atelier (« laboratoire, lieu d'échanges, de recherche d'expérimentation individuelles et collectives »). C'est une de ses particularités qui repose sur un abandon de l'organisation des enseignements sous la forme de niveaux associés à des années. Le dispositif

pédagogique retenu se fonde sur l'émulation entre professeurs et étudiants et entre les étudiants qui travaillent ensemble toutes années confondues et partagent un ou plusieurs ateliers. Chaque étudiant a un chef d'atelier référent avec lequel il développe son projet de création.

Le parcours de l'étudiant est organisé en proposant une série de choix entre des propositions optionnelles de pratique artistique dans les ateliers. Chaque étudiant a un emploi du temps qui lui est propre, les parcours sont souples et peuvent faire l'objet d'aménagements. Le système de choix mutuel enseignants/étudiants n'est cependant pas formalisé. La sortie d'un atelier est possible en cours de cursus.

L'apparition de nouveaux domaines artistiques (bande dessinée, danse, cinéma) constitue des ouvertures remarquables, présentant de nouveaux champs d'expérimentation et de pratique ainsi que de nouvelles formes pédagogiques. Toutefois cette orientation interroge l'architecture générale de la formation. Leur récente insertion paraît relever d'un développement latéral (d'un « en plus à côté de ») plutôt que d'une appartenance à un dispositif intégré.

Les enseignements théoriques sont inscrits de longue date dans le modèle pédagogique de l'Ensba. Les cours sont dispensés pour part égale entre les cours magistraux et les séminaires. Les enseignants sont des théoriciens de très haut niveau impliqués dans une vie académique et professionnelle (docteurs et docteurs habilités à diriger des recherches, professeurs agrégés, directeur de recherche du centre national de la recherche scientifique (CNRS), etc.). La qualité des propositions est exemplaire. La présence d'une bibliothèque exceptionnelle, une des mieux dotées en art contemporain de France, offre des ressources prodigieuses aux étudiants et un cadre de travail très enviable.

La professionnalisation est probante. Elle est fortement liée à la question des stages. Il existe un stage de 350 heures durant la 4^{ème} année, sa réalisation est laissée au libre choix de l'étudiant qui peut l'effectuer à temps plein ou à mi-temps et au sein de deux structures professionnelles. Le chef d'atelier est le référent qui suit et valide le stage. Les offres de stage sont communiquées par le service de la vie scolaire, un guide portant sur leur réglementation et les dispositifs associés est mis à disposition des étudiants. 10% des stages s'effectuent dans le cadre d'une mobilité internationale.

La professionnalisation passe également par l'activité culturelle de l'école, très riche, au travers des éditions, des expositions et de rencontres avec des professionnels du monde de l'art. Le service de communication permet la diffusion auprès des étudiants des opportunités de prix, bourses, recherches de mécénat, diffusion d'activité. Deux fois par mois, des rendez-vous de formation à la vie professionnelle sont prévus, en périphérie des cours sur les droits d'auteur, le statut des artistes, la création d'association, les notions budgétaires, etc.

L'initiation à la recherche proposée dans la maquette pédagogique est très liée à la recherche de type universitaire. Elle est de haute qualité. L'école dispose de quatre chaires : une en histoire de l'art, deux en esthétique et une en histoire de la littérature. Chaque année les sujets de cours sont renouvelés, de manière à accompagner le développement des projets des étudiants.

Cette initiation pourrait toutefois davantage se fonder sur la pratique artistique, ou d'autres logiques de fertilisation entre théorie et pratique. Des espaces d'innovation hybride et des possibilités d'inscription ou d'association à des projets de recherche sociétale ou encore à des projets ouverts au monde industriel pourraient être examinés. Ces maillages seraient certes expérimentaux mais permettraient d'élargir le cadre de la réflexion et de le faire évoluer, préparant ainsi les étudiants à intégrer des formes de recherches autres que le doctorat.

Le mémoire est un moment nodal, il existe sous une forme académique mais les formes artistiques et émergentes sont encouragées. Le cadre de sa réalisation est précis et requiert une grande rigueur, notamment dans la citation des sources. Un vade mecum a été mis en place afin de guider les étudiants dans son élaboration. Un accompagnement à la préparation de la soutenance du mémoire par une présence plus importante de critiques, artistes et théoriciens plasticiens pourrait être envisagée.

Le dossier souligne la nécessité de préparer les étudiants inscrits en 2^{ème} cycle à une approche éthique de l'écrit pour prévenir, entre autres, des problèmes de plagiat. Il y a lieu à se demander si cet enseignement ne devrait pas intervenir en 1^{er} cycle et si le danger du plagiat ou d'autres formes de reprises de textes et de connaissances non élaborées par l'étudiant ne sont pas liées à une approche de la littérature théorique principalement d'origine académique.

La place du numérique est convaincante, elle est inscrite dans un pôle doté d'une autonomie (créé en 2001). L'objectif de sa constitution était de regrouper les demandes émergentes et les forces vives de ce domaine, ceci sous deux appellations : l'audiovisuel et l'environnement électronique connecté. Ce pôle est doté d'un parc informatique et dispose d'un matériel numérique important. Il est ouvert aux étudiants qui, via une plateforme, peuvent suivre les propositions des pôles, s'inscrire à des formations ou réserver du matériel en prêt. Il est organisé en sept domaines : photographie argentique, impressions numériques sur papier, vidéo, son, animation, impressions et scans 3D, web design et interactivité. Dans le cadre des enseignements techniques, le pôle numérique est aussi une ressource, il permet l'acquisition de savoirs faire et l'accompagnement du projet d'étudiant pour des projets son, image, vidéo 2 D et 3D, en images de

synthèse. Les apprentissages sont aussi encouragés par des tutoriels de formation à distance sous la forme de *massive open online course* (MOOC).

Le déroulé du cursus de 1^{ère} année, que ce soit au 1^{er} ou au 2^{ème} semestre, permet à l'étudiant d'engager un projet de mobilité internationale (séjour d'études ou stage). Une formation de langues vivantes selon trois niveaux est prévue lors du 2^{ème} semestre. Elle fait l'objet d'une valorisation (deux crédits).

La moitié des étudiants bénéficie d'une mobilité. La sélection par la commission de mobilité (composée d'enseignants) est opérée selon trois critères : qualité du travail artistique, adéquation entre le projet et l'établissement d'accueil et acquis linguistiques de l'étudiant. De manière originale, l'étudiant valide les crédits correspondants par un séminaire de retour à la mobilité (retour collectif d'expériences) qui permet une compréhension fine des situations de mobilité et de leur pertinence.

De nombreux voyages d'études ponctuent le parcours pédagogique. Certains prennent la forme de propositions très précises en associant un projet artistique et un projet de recherche, des partages de temps académique et des *workshops*.

L'entrée des étudiants à l'Ensba se fait en 1^{er} cycle et globalement après une année, voire deux, de classe préparatoire artistique. Par dérogation exceptionnelle, la possibilité est offerte d'intégrer la formation sans être titulaire du baccalauréat. Toutefois, dans l'enquête réalisée par l'observatoire de l'école, on observe que les diplômés de 2014 compte un nombre conséquent de diplômés (28 sur 107) déjà titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur lors de l'entrée en formation : brevet de technicien supérieur (8), licence (15), 1^{ère} année de master (2) et 2^{ème} année de master (3).

L'école propose l'accueil d'étudiants en situation de handicap, un agent chargé de leur accompagnement permet une intégration active.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique rassemble des artistes et des théoriciens (professionnels de haut niveau, nationaux ou internationaux, impliqués dans une activité artistique ou intellectuelle) ainsi que des techniciens, tous de remarquable notoriété. Elle comporte 48 permanents et 38 intervenants extérieurs issus du milieu professionnel et 6 permanents et 11 intervenants extérieurs issus du monde académique. Le recrutement des professeurs est défini par arrêté selon un processus en deux temps : pré-sélection sur dossier puis sélection après un entretien. Depuis 2016 l'école est attentive à la parité dans les recrutements. Les femmes restent toutefois très minoritaires dans les ateliers et les ateliers techniques (13 femmes pour 39 hommes), l'équilibre est atteint parmi les théoriciens. Une charte sur l'égalité des genres est désormais annexée au règlement des études.

Le directeur et le responsable des études proposent les grandes orientations pédagogiques de l'école, ils les soumettent pour information ou avis consultatif au conseil pédagogique. Cette instance comprend, outre le directeur, deux personnalités qualifiées qu'il nomme, quinze enseignants élus et trois représentants des étudiants. Elle se réunit deux ou trois fois par an. Les sujets et thématiques abordés dans ce cadre ne sont pas détaillés, pas davantage les évolutions éventuellement apportées au programme pédagogique. Avant 2014, il existait un collège de professeurs-coordonateurs élus associés à ces travaux. Il a été dissous, cependant l'école considère le fait de le restaurer afin d'accroître la concertation entre l'équipe pédagogique et la direction. On ne peut qu'encourager cette initiative. Il n'existe pas de conseil des études (ou de conseil de quelque sorte que ce soit) ou même de conseil des étudiants.

Peu de relais sont mis en place pour faciliter le pilotage de la formation. La conduite commune du projet pédagogique reste relativement insuffisante, la direction ne semblant pas s'appuyer sur un apport collectif et organisé de l'équipe enseignante et des étudiants. Le conseil pédagogique, étant réuni seulement deux fois par an, ne peut assurer de manière régulière le suivi de l'offre de formation. L'arrivée récente d'un nouveau directeur devrait permettre d'amplifier significativement le pilotage de la formation. Une préconisation en ce sens a déjà été formulée lors de la précédente évaluation menée par le Hcéres en 2014 : "La mise en place d'un dispositif interne d'autoévaluation plus structuré, organisé selon des objectifs à moyen et long terme et définissant les mesures permettant de les atteindre, paraît incontournable. Ce dispositif devrait solliciter les étudiants, les diplômés, le monde professionnel, et pas seulement l'encadrement et les enseignants de l'établissement."

En 2018, le suivi du devenir des diplômés a été réactivé en interne (après trois années d'interruption). Une enquête sur les diplômés des années 2014 à 2017 a été menée. Une analyse très détaillée de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'étude des diplômés de 2014 est communiquée. Le taux de réponse est relativement satisfaisant, il est de 50%. Toutefois, les répondants émettent des réserves sur la nature du questionnaire : selon eux, les notions d'« activité professionnelle » et d'« emploi » leur paraissent peu adaptées à leur parcours qui relève d'abord d'une activité de productions et d'expositions d'œuvres dans un cadre collectif. Par ailleurs, s'agissant des « revenus nets », on peut regretter que soient confondus les revenus liés à l'activité professionnelle et ceux relevant des indemnités du chômage.

Il n'existe pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants. À l'initiative du département des études, des rencontres se tiennent avec les représentants des étudiants siégeant au conseil d'administration et au conseil pédagogique afin qu'ils puissent exposer leur appréciation sur la vie de l'école et le fonctionnement de la formation.

Le dossier fait état d'une résistance des enseignants quant à l'évaluation de leurs compétences ou engagements pédagogiques. Malgré cela, l'école réfléchit à la mise en place d'une procédure d'évaluation des programmes, avec le souci louable d'élaborer un questionnaire dont la nature et la restitution seront en mesure de soutenir une démarche qualitative auprès des différents acteurs de l'établissement.

Le suivi de la formation des étudiants est à la fois collectif (bilans semestriels) et individuel, les modalités de son organisation et de son évaluation sont définies dans le règlement des études. Concernant les ateliers, l'évaluation continue ne présente pas de modalités ou de critères très lisibles, l'appréciation du chef d'atelier semblant prévaloir. L'évaluation des stages est explicite, elle fait suite à un rapport d'une quinzaine de pages dont la forme est dûment précisée. Il en est de même pour les enseignements théoriques, cours magistraux ou séminaires.

Parmi les recommandations émises par le Hcéres lors de la précédente évaluation, on observe essentiellement un manque de prise en compte de la formalisation des processus d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés. La question des débouchés (estimés peu ouverts sur les aspects professionnalisants des métiers d'artistes et des carrières liées à l'art) est en passe d'être davantage objectivée. La formation affiche une plus grande capacité à s'adapter aux évolutions du champ des arts contemporains par le recrutement de professeurs œuvrant dans des domaines autres que ceux déjà présents dans l'établissement.

Résultats constatés

Les effectifs du 2^{ème} cycle varient. En 1^{ère} année, ils passent de 115 inscrits en 2015, à 106 en 2016 et 137 en 2017. En 2^{ème} année ils sont respectivement de 91, 124 et 103. Ces variations ne sont pas commentées dans le dossier.

Selon les données figurant dans le document annexé au dossier d'autoévaluation, pour les sortants de 2016 et 2017, le taux de réussite au diplôme est respectivement de 70 et 81%. Ces taux, corrects, interrogent toutefois dans la mesure où il s'agit d'une formation très sélective. Ils ne sont pas commentés dans le dossier d'autoévaluation.

Selon les données approfondies portant sur le devenir des sortants de 2014, l'insertion professionnelle est satisfaisante et inscrite dans le champ des pratiques artistiques. Il serait bienvenu de mener des enquêtes de ce type pour l'ensemble des promotions.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Renommée et prestige de l'établissement (ressources pédagogiques et moyens : bibliothèque, collections, éditions, valorisation des étudiants diplômés, etc.).
- Rayonnement international.
- Grande qualité des éditions, de la diffusion et de la politique d'exposition.
- Équipe pédagogique de grand renom et modèle pédagogique qui distingue et positionne l'école (la pratiques des ateliers).
- Très grande qualité des enseignements théoriques et structuration de ce domaine bien posée.
- Grande qualité des outils et des espaces, qualité des ateliers techniques et des ressources à la disposition des étudiants.
- Adéquation entre le nombre d'enseignants et le nombre d'étudiants au vu du type d'enseignement professionnalisant.
- Importance de la plateforme numérique, associant prêt, formations et autoformation et clairement articulée en domaines.
- Bon accompagnement des diplômés après les études (programmes de résidence, de production, prix).

Principaux points faibles :

- Manque d'intégration des différents corps à la prise de décision dans les instances de pilotage.
- Manque de procédures d'autoévaluation de la formation et d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants.
- Absence de stratégie affirmée en ce qui concerne les futurs développements de l'école, notamment pour sortir de son « isolement » (tel que cité dans le dossier).
- Manque de lisibilité des modalités et des critères de choix d'atelier par les étudiants (avec une place importante des chefs d'atelier sur l'évaluation de leurs travaux).
- Peu de présence des professionnels de l'art (artistes, auteurs, critique d'art, etc.) dans la mise en oeuvre de la recherche (imperméabilité entre théorie et pratique artistique).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Tout en mettant en place la réforme licence-master-doctorat, l'Ensba a préservé un modèle pédagogique historique, celui des ateliers. Cette position est d'autant plus intéressante qu'elle est devenue, à force du temps, singulière. Cependant, cette architecture pédagogique peut apparaître comme un modèle insulaire un peu rétif à l'intégration d'une vision partagée du projet de l'établissement. Compte tenu de l'autonomie des étudiants (principe revendiqué par l'Ensba et qui préside à la définition de leur parcours singulier), le défi est de préserver l'enseignement par atelier, d'en maintenir la grande qualité, tout en permettant une intégration des orientations artistiques développées par l'école.

Une réflexion devrait être engagée de manière prioritaire en vue d'accroître le pilotage de la formation. Cela devrait passer par la mise en place d'une véritable procédure d'autoévaluation de la formation, incluant une évaluation objectivée des enseignements par les étudiants, la poursuite du développement du suivi du devenir des diplômés ou encore, comme l'envisage l'école, une implication accrue des enseignants dans l'élaboration du programme pédagogique. Ces évolutions permettraient certainement de mieux poser les enjeux communs de la formation et de renforcer le positionnement général de l'école et de sa stratégie.

S'il faut saluer la qualité de la stratégie en matière de recherche, l'ouverture des différents projets mis en oeuvre vers des professionnels de l'art serait de nature à faciliter l'émergence de travaux associant plus fortement la dimension théorique et la dimension pratique.

Le rayonnement international de l'établissement pourrait encore connaître des renforcements et placer l'établissement à une plus juste place sur la carte internationale des écoles supérieures d'art.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du département d'évaluation des formations
HCERES
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Paris, le 15 juillet 2019

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu le rapport d'évaluation de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, pour l'accréditation au grade de master, dans le cadre de la campagne 2018-2019.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des conclusions des experts qui ont bien voulu conduire cette évaluation, et des principales recommandations formulées pour la suite.

Comme vous le savez, j'ai pris mes fonctions à la direction des Beaux-Arts de Paris en janvier dernier, et me suis attaché depuis à formaliser de nouvelles orientations pédagogiques qui me semblent aller dans le sens préconisé.

Depuis le dépôt du dossier d'évaluation, l'école s'est en effet engagée dans une ouverture plus forte vers l'extérieur, qu'il s'agisse de partenariats avec l'étranger ou avec d'autres institutions françaises pour l'enseignement dispensé tout au long du cursus.

Vous trouverez ci-dessous quelques orientations tracées pour les prochaines années, discutées et validées en conseil pédagogique et présentées récemment à notre conseil d'administration, et dont la mise en place doit s'effectuer à compter de la rentrée prochaine.

Evolutions de la maquette pédagogique et développement des partenariats

De nouveaux partenariats pédagogiques se construisent pour intégrer à l'offre existante une meilleure ouverture de nos étudiants et étudiantes vers le monde et différents champs de connaissance.

Je souhaite structurer l'enseignement théorique des Beaux-Arts de Paris autour d'une conviction : « former des autodidactes ». Il s'agit d'offrir aux étudiants le maximum d'opportunités d'élargissement de leur connaissance en assurant un socle stable de

connaissance en histoire de l'art. La dimension « diagonale » de l'enseignement théorique doit permettre à l'étudiant de rassembler pour son œuvre des connaissances éparses qu'il approfondit ou détourne ou effleure, mais qu'il utilise comme autant d'éléments inspirants pour formuler sa vision.

Pour organiser cette transmission active, l'enseignement théorique s'adressera aux étudiants par année d'étude. Il ne s'agira donc plus d'un enseignement « à la carte » toute promotion confondue, mais d'un enseignement progressif se déployant tout au long du cursus avec des effets de cohésion

La nouvelle *Chaire du Présent* structurera l'enseignement théorique des trois premières années du cursus. Cette Chaire repose sur la conviction que les artistes se nourrissent au présent d'enjeux qui débordent le seul champ de l'art. Elle sera composée de Diagonales (Science, Economie, Société, Littérature, Philosophie, Politique et Art au présent), occasion d'invitations faites à des personnalités prestigieuses de la discipline, portées semestriellement par des institutions partenaires.

Dans le même état d'esprit, des cours de *l'en-dehors*, intégrés au cursus et valant UC, suivis dans des établissements partenaires (ENSA Paris Malaquais, Ecole du Louvre, Dauphine, Sciences Po...) permettront en 3^{ème} année d'immerger les étudiants dans un domaine de compétence qui leur est *a priori* étranger mais leur sera profitable en termes d'extension de leur curiosité et de fabrication d'outils inédits.

International

A l'international, je souhaite que l'Ecole consolide et développe ses liens avec des écoles prestigieuses aptes à inspirer ou proposer des pédagogies alternatives. Les pistes de réflexion sur lesquelles nous travaillons pour les années à venir vont ainsi vers l'Amérique latine (Brésil, Cuba et Colombie), l'Afrique (Ghana, Nigéria (*Yaba College of Art and Design* de Lagos), l'Asie (Mongolie et Singapour (*Lassale college for the arts*)) et l'Europe, en direction des Balkans (Zagreb) et des pays nordiques (Suède et Norvège).

Les échanges et la mobilité internationales de nos étudiants et étudiantes fera également la place à des projets « hors-piste », faisant écho à l'enseignement dispensé dans les « diagonales ». L'objectif est de favoriser le déplacement mental et artistique et l'auto-apprentissage au contact d'expériences ou de personnalités variées, pour un élargissement et un renouvellement de la pratique artistique.

Enfin, les recrutements de chefs d'ateliers pour la prochaine rentrée (9 postes étaient à pourvoir du fait de nombreux départs à la retraite) font également, dans la suite des auditions effectuées tout récemment par les comités de sélection, une part importante à des artistes étrangers de renommée internationale.

Liens avec les professionnels de l'art

Les Beaux-Arts de Paris construisent avec le Palais de Tokyo un partenariat autour d'une filière « Artistes et métiers de l'exposition » et d'une résidence de jeune curateur avec possibilité de réaliser cette formation dès la 5^e année. Les deux projets auront des interactions fortes avec la formation initiale car ils viendront compléter le cursus pour renforcer les compétences techniques et de savoir théorique. D'autres partenaires seront associés à cette nouvelle offre (Université Paris IV, avec la mise en relation d'étudiants artistes et le master 2 Professionnel L'art contemporain et son exposition). Non diplômante dans un premier temps, cette formation donnera lieu à certification. Une licence professionnelle pourrait être envisagée pour l'avenir.

Recherche

La présence de professionnels de l'art dans la mise en œuvre de la recherche au sein du 2nd cycle sera également renforcée dès la rentrée prochaine : les chefs d'atelier pourront ainsi participer à la co-direction d'un mémoire. L'inscription de la recherche comme engagement fort dans la pratique artistique prendra la forme d'un laboratoire expérimental dès 2020 au sein du 2^e cycle, autour d'intervenants de renommée internationale, artistes et théoriciens. Ce laboratoire sera un outil de rencontre et d'échanges entre étudiants et enseignants et aura pour objectif de produire un objet éditorial.

Pilotage de la formation

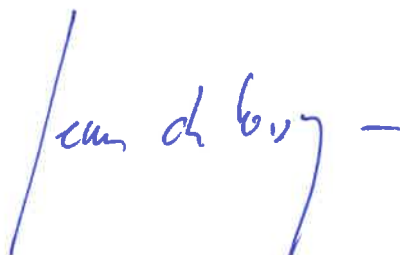
Les experts ont noté le manque d'intégration des différents corps à la prise de décision dans les instances de pilotage. J'ai souhaité à mon arrivée réunir plus fréquemment le conseil pédagogique, et travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des personnels participant à l'enseignement de l'école. Plusieurs réflexions sont engagées en ce sens : meilleure reconnaissance des responsables de bases technique, refonte des textes organisant les élections et la composition du conseil pédagogique, mise en place de « coordinateurs » par domaine d'enseignement...

Evaluation des enseignements

Ce point est bien évidemment un enjeu pour l'école, que j'ai voulu placer, dès le début de mon mandat, au cœur d'une réflexion qui doit être portée par un groupe de travail réunissant étudiants et enseignants. L'évaluation doit pouvoir porter sur les qualités des enseignements et des besoins de formation.

Telles sont quelques-unes des pistes que je suis en mesure, un peu moins de six mois après mon arrivée à la tête des Beaux-Arts de Paris, de porter à votre connaissance. Je partage avec vous la conviction que le rayonnement international de l'établissement doit et peut être renforcé et mon ambition est de le placer à une très haute place sur la carte internationale des écoles supérieures d'art.

Jean de Loisy
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean de Loisy', with a horizontal line extending to the right.

Copie : Geneviève Meley-Otoniel
Conseillère scientifique

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)